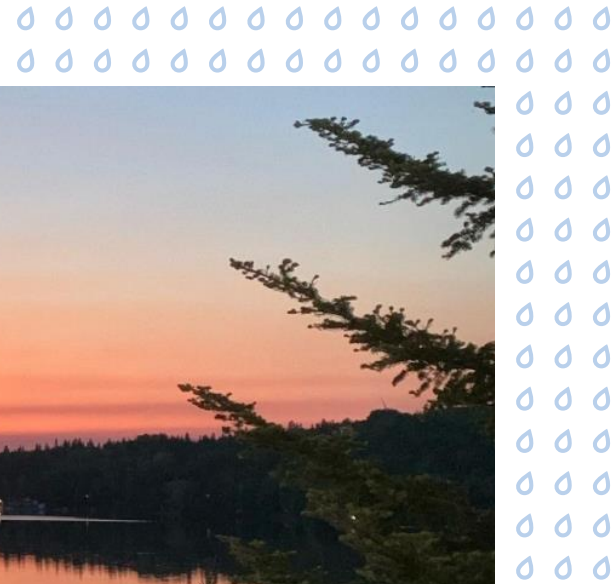


## 4.6.7 Unité géographique d'analyse #7 : Sableuse



Lac du Portage © Monika Villeneuve

## 4.6.7.1 Caractéristiques propres au territoire

Un seul bassin versant principal est inclus dans l'UGA Sableuse, soit celui de la rivière Restigouche. La moitié de l'UGA est composée de terres privées, réparties entre les MRC de La Matapédia et de La Matanie. Cette UGA a la particularité de se déverser vers le sud et non vers le fleuve St-Laurent comme la plupart des autres bassins versants de La Matanie. Le lac du Portage fait partie de la zone, un lac de villégiature de très grande importance dans la municipalité de Sainte-Paule.

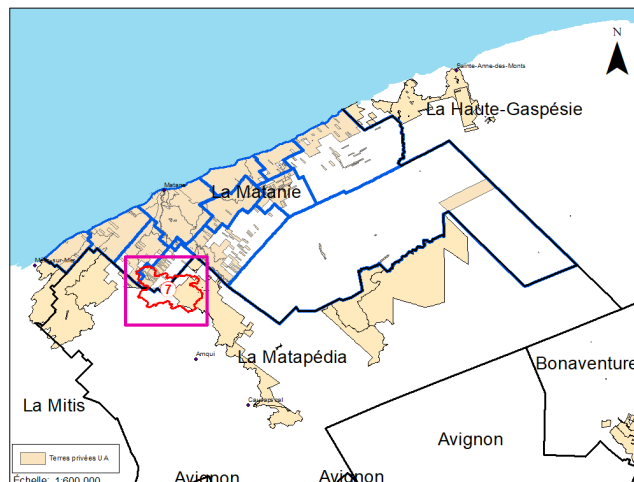


Figure 97 : Localisation de l'UGA #7 : Sableuse

Superficie totale de l'UGA #7 : Sableuse  
118,03 km<sup>2</sup>

Terres privées  
59,99 km<sup>2</sup> (50,8%)

Terres privées par MRC

La Matanie	La Matapédia
22,17 km <sup>2</sup>	37,82 km <sup>2</sup>

Figure 98 : Superficies de l'UGA #7 : Sableuse

#### 4.6.7.2 Utilisation du sol de tenure privée

Le territoire de l'UGA Sableuse est forestier en grande partie (86 %). La superficie des lacs forme 8 % du territoire privé, avec des lacs d'importance comme le lac du Portage (154 ha) et le lac Chaud (18 ha).

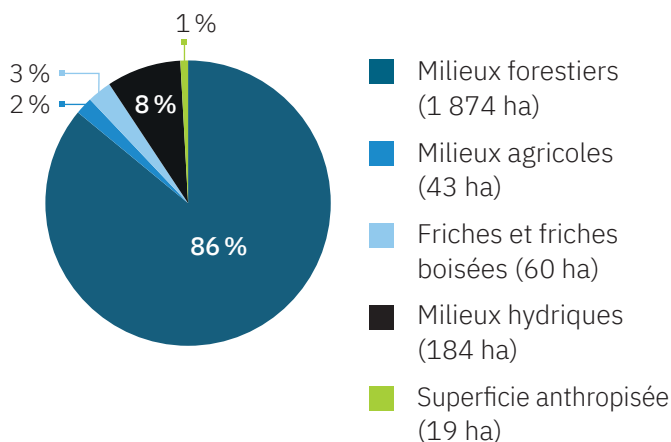
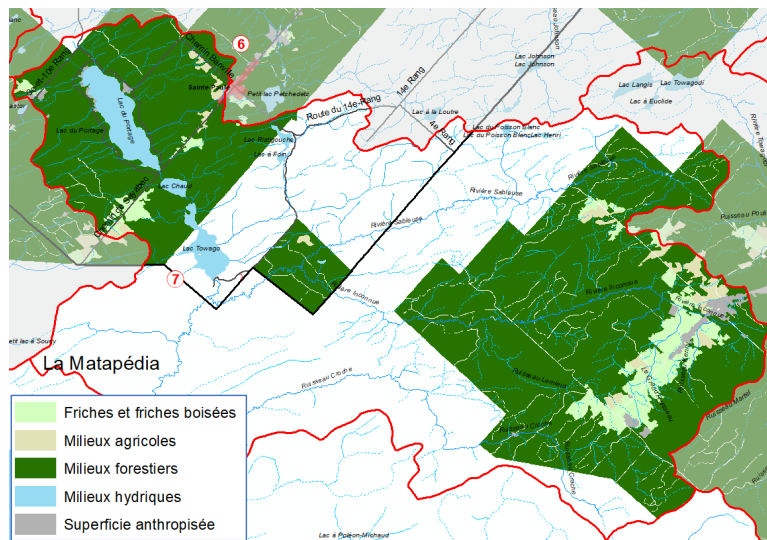


Figure 99 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA #7 : Sableuse (données pour la MRC de La Matanie seulement)

#### 4.6.7.3 Pressions

Les données de CIC ne couvrant pas toute cette UGA, nous n'avons pas été en mesure d'avoir un portrait complet des pressions exercées sur les milieux humides et hydriques du territoire. Cependant, le lac du Portage est suivi depuis longtemps par l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) et la MRC et il est généralement connu qu'il s'agit d'un lac qui subit de grandes pressions. En effet, le pourtour du lac est presque entièrement ceinturé d'habitations. D'abord construites pour la plupart en tant que résidences secondaires d'été dans les années 1960, de plus en plus d'entre elles sont converties en résidences principales et habitées à l'année. En 2008, une modélisation démontrait déjà un vieillissement prématuré du lac suite à des apports de phosphore considérables et démontrait aussi qu'il avait dépassé sa capacité de charge en phosphore (Néron et Corbeil, 2007). Malgré les récentes améliorations des installations septiques autour du lac, les apports en nutriments (eaux de ruissellement des chemins, déboisement des terrains, artificialisation des rives, etc.) demeurent préoccupants. Une mise à jour des données de qualité de l'eau serait nécessaire afin de bien suivre l'évolution de la situation. Malgré un état trophique qualifié d'oligotrophe, dans les faits, le lac s'approche régulièrement de l'état mésotrophe.



En ce qui concerne l'exercice d'analyse du réseau routier de l'UGA Sableuse, il a pu démontrer une densité de ponceaux de 0,79 ponceau/km linéaire de cours d'eau, soit plus élevée que la moyenne de 0,61. La densité de chemins est de 2,03 km/km<sup>2</sup>, soit équivalente à la moyenne de celle du territoire du PRMHH au complet. On peut expliquer ces résultats par la grande quantité de cours d'eau présents sur le territoire et par le fait que ces derniers sont souvent traversés par des chemins.

**Tableau 68 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #7 Sableuse**

Longueur des routes pavées (km)	19,79
Longueur de routes non pavées (km)	27,72
Longueur des chemins forestiers (km)	192,68
Longueur totale du réseau routier (km)	240,19
<b>Nombre de ponceaux (potentiel)</b>	<b>258</b>

Source : Réseau routier – AqréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

#### 4.6.7.4 Milieux hydriques

Les principaux plans d'eau sont le lac du Portage, en territoire privé, et le lac Towago, en territoire public. La rivière la plus importante est la rivière Sableuse.

**Tableau 69 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #7 : Sableuse**

Longueur de cours d'eau permanents (km)	93,62
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	232,59
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	271,24
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	0

#### 4.6.7.5 Milieux humides

Un total de 179 hectares de milieux humides sont présents dans les terres privées de la MRC de La Matanie de l'UGA Sableuse, selon les données de milieux humides détaillés (CIC, 2022). Les marécages et les tourbières boisées en sont les types dominants.

**Tableau 70 : Milieux humides de l'UGA #7 : Sableuse**

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	9
Marais	2
Prairie humide	0
Marécage	81
Tourbière ouverte ombrotrophe ( <i>bog</i> )	0
Tourbière ouverte minérotrophe ( <i>fen</i> )	13
Tourbière boisée	74
<b>Total</b>	<b>179</b>

**Terres privées (Matanie)\*  
8,12 %**

**Terres privées et publiques (incluant MRC limitrophes)  
10,49 %**

Figure 100 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA #7 : Sableuse  
\* Données de CIC, 2022. Les autres données proviennent du MELCC, 2019.

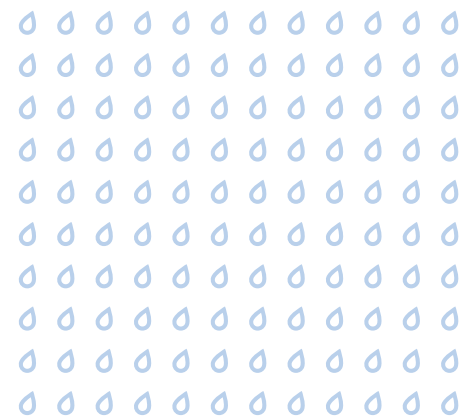
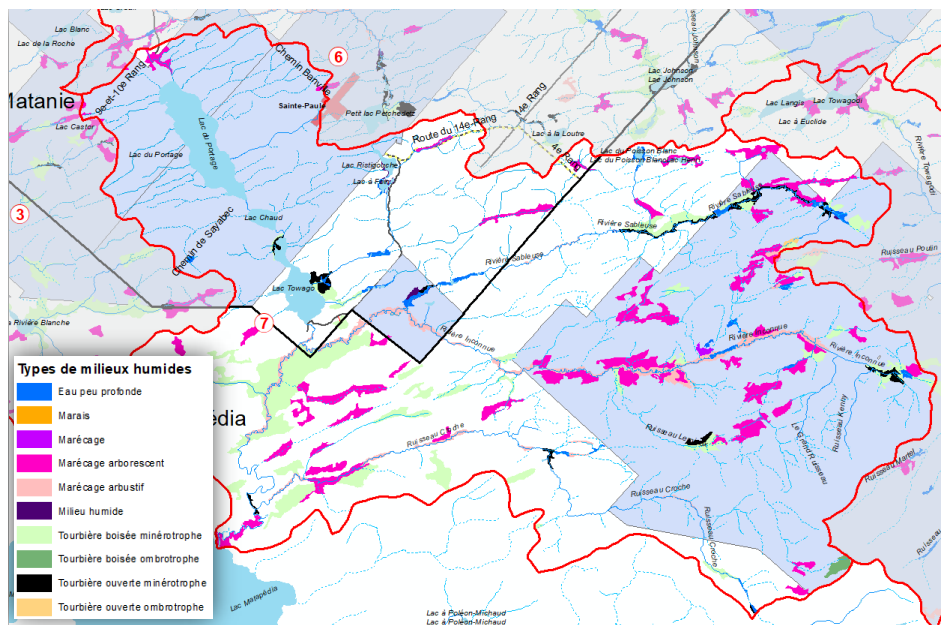


Figure 101 : Milieux humides de l'UGA #7 : Sableuse (MELCC, 2019)

La quantité de milieux humides en terres privées est de 2,26 %, soit passablement sous la moyenne du territoire au complet, qui est de 6,64 %. On en retrouve beaucoup plus dans le sud et l'est du territoire, soit du côté de La Matapédia, portant le total de l'UGA à 10,49 % de milieux humides.

#### 4.6.7.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Une petite partie du périmètre urbain de la municipalité de Sainte-Paule (population 239)
- › Une partie du périmètre urbain de la municipalité de Saint-Vianney (population 453)
- › Présence du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Vianney
- › Station d'épuration : Saint-Vianney.  
**Type de traitement :** Étangs non aérés.  
**Population desservie :** 332. **Nombre d'ouvrage de surverse sur le réseau :** 1.  
**Nombre d'ouvrage de surverse non localisé :** 1.  
 Cours d'eau récepteur : rivière Inconnue.
- › Système de distribution d'eau potable de la municipalité de Saint-Vianney (300 personnes desservies). Type d'approvisionnement : puits tubulaire.
- › Aire de protection de la source d'eau potable de la municipalité de Saint-Vianney
- › Pourvoirie :
  - Fournier Plein Air, St-Vianney (chasse, pêche, traîneau à chien)
- › Sentiers VHR :
  - Sentier de motoneige (longueur de 21,71 km)
  - Sentier de QUAD (longueur 33,72 km)
- › 1 lieu d'élimination des déchets désaffectés
- › Lac de villégiature :
  - Lac du Portage (Sainte-Paule)

#### 4.6.7.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a produit le recensement des caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des principaux éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
  - Lac du Portage
  - Lac Towago
  - Lac Chaud
  - Rivière Sableuse
- › Espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable :
  - Potamot à feuilles raides
- › Espèce faunique vulnérable :
  - Pygargue à tête blanche
- › Comprend une partie du parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia
- › Protection de l'encadrement visuel du lac Ristigouche
- › Espèces exotiques envahissantes :
  - Plantes de milieux terrestres :
    - Berce commune
- › Réseau de surveillance volontaire des lacs :
  - Lac du Portage : État trophique qui tend vers oligo-mésotrophe (résultats à venir pour l'été 2022)



#### 4.6.7.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit « absence d'intention » (niveaux 1 et 2), « utilisation durable » (niveau 3) et « protection » (niveaux 4 et 5).

Par la suite, pour les terres privées de la MRC de La Matanie, lesquelles sont couvertes par les données de CIC (voir zone couverte à la figure 33), un filtre fin a été appliqué afin de tenir compte de la représentativité et de la rareté de certains milieux (ex. marais). Les données de la cartographie détaillée de CIC ont servi à valider les contours de certains milieux humides d'intérêt. Dans certains cas, des milieux ayant perdu la majeure partie ou la totalité de leur superficie ont été retirés afin de refléter une valeur écologique moindre. Des éléments territoriaux ont également permis de peaufiner la sélection (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

**Tableau 71 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #7 : Sableuse**

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	<b>Absence d'intention</b>	10,63
2		
3	<b>Utilisation durable</b>	17,91
4	<b>Protection</b>	<b>150,46</b>
5		
<b>Total des MH d'intérêt</b>		<b>168,37 (94%*)</b>

\*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

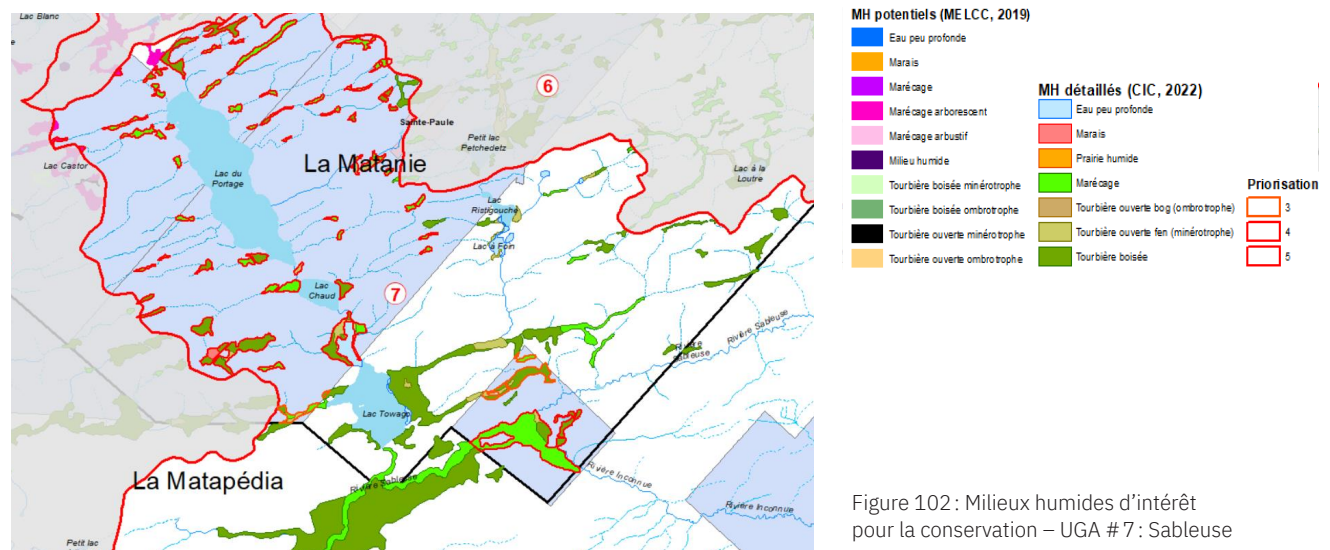


Figure 102 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #7 : Sableuse

Dans la partie de l'UGA Sableuse dans la MRC de La Matanie, presque tous les milieux humides ont été considérés importants pour la conservation. Ce choix s'explique par la volonté locale de protéger les affluents du lac du Portage et, par la même occasion, prévenir son vieillissement accéléré. Le lac est au fond d'une grande cuvette et cet aspect morpho-

logique le fragilise, d'autant plus que les activités humaines sont présentes sur presque l'entièreté de son périmètre. Le lac du Portage subit déjà une forte pression de villégiature. Les milieux humides en protection incluent également un grand marécage de 43 hectares à Sainte-Paule, connecté à une tourbière encore plus vaste.

## 4.6.7.9 Analyse FFOM

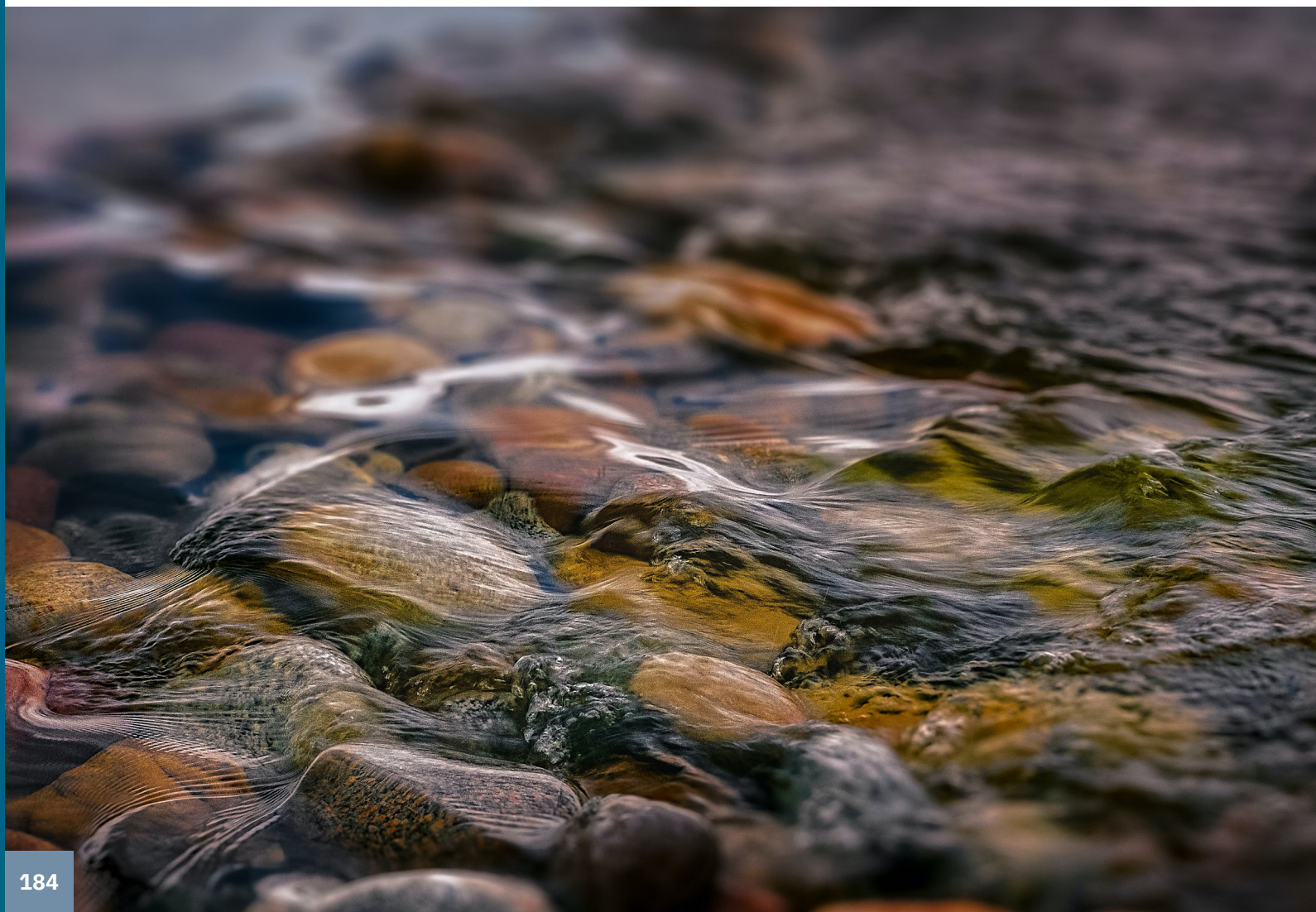
**Tableau 72 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #7 : Rivière Sableuse**

	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Forte présence de milieux humides d'intérêt</li> <li>› Participation du lac du Portage au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)</li> <li>› Présence d'une association de lac (lac du Portage)</li> <li>› Sensibilisation par l'OBVMR</li> <li>› Peu de pression sur le réseau hydrique, à l'exception du lac du Portage</li> <li>› Aqueduc à Saint-Vianney (MRC de La Matapédia)</li> <li>› Présence de terres publiques intramunicipales</li> <li>› Station d'épuration de Saint-Vianney (MRC de La Matapédia)</li> <li>› Beaucoup de milieux boisés</li> <li>› Installations septiques conformes</li> <li>› Présence d'un corridor de bouées validé par Transport Canada depuis 2021 sur le lac du Portage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Poursuite des démarches de renaturalisation des bandes riveraines au lac du Portage (règlement sur les rives, règlement sur les pesticides)</li> <li>› Possibilités de partenariats entre le secteur communautaire, municipal et de la recherche</li> <li>› Sensibilisation auprès des riverains</li> <li>› Meilleur contrôle du nautisme</li> </ul>
Négatif	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Faible quantité de milieux humides en terres privées</li> <li>› Forte pression autour du lac du Portage</li> <li>› Bande riveraine sous pression au lac du Portage (aucune rive 100 % naturelle, lac pratiquement ceinturé par les habitations)</li> <li>› Activités nautiques sur le lac du Portage</li> <li>› Puits individuels et installations septiques individuelles au lac du Portage</li> <li>› Lac du Portage : dénivelé important (lac en cuvette), ce qui rend les impacts des activités anthropiques amplifiés (apports de sédiments, ruissellement)</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Présence du myriophylle à épis dans des lacs à proximité (ex. : lac du Gros-Ruisseau à Mont-Joli)</li> <li>› Présence de la moule zébrée dans un lac à proximité (lac Témiscouata)</li> <li>› Impact potentiel de la dégradation de la qualité de l'eau du lac du Portage sur les lacs en aval (Chaud et Towago)</li> <li>› Augmentation des étiages sévères et dégradation de la qualité de l'eau en raison des changements climatiques</li> <li>› Présence de cyanobactéries chaque année (lac du Portage) et augmentation de la quantité d'algues filamenteuses (lac Towago)</li> <li>› Apport de sédiments vers le réseau hydrographique</li> </ul>

#### 4.6.7.10 Enjeux de conservation

L'UGA Sableuse a un caractère essentiellement forestier. En Matanie, les milieux naturels subissent des pressions très faibles, à l'exception du lac du Portage à Sainte-Paule. La quasi-totalité des espaces riverains sont occupés par des résidences principales ou de villégiature. L'aménagement déficient de plusieurs terrains peut nuire au maintien des fonctions écologiques des bandes riveraines. Il importe que la municipalité de Sainte-Paule poursuive, en collaboration avec l'association du lac du Portage et l'OBVMR, ses efforts de sensibilisation et de végétalisation obligatoire de la bande riveraine. Malgré l'absence d'accès public au lac du Portage, les activités nautiques y sont très présentes, amenant des impacts environnementaux liés aux quais et descentes à bateau privés, au brassage des sédiments et au batillage. Le déplacement des embarcations d'un plan d'eau à un autre et

leur nettoyage inadéquat posent une menace pour la propagation des EEE. L'encadrement de la navigation et la sensibilisation sont encore des mesures pour protéger la qualité du lac. Le lac du Portage est aussi sensible aux changements climatiques qui pourraient provoquer des étiages plus sévères et fréquents affectant l'écosystème lacustre (hausse de la température de l'eau, diminution de l'oxygène dissout dans l'eau) et les usages de l'eau (alimentation des résidences, navigation). Pour limiter ces risques, la protection des milieux humides contigus aux affluents du lac est une mesure à mettre de l'avant. Cette mesure est aussi favorable à la reproduction du poisson. Enfin, la gestion de la diminution des sédiments provenant de la voirie (municipale et forestière) et des nombreuses descentes de bateau complète les actions pour assurer la qualité du milieu hydrique.



## 4.6.7.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

Tableau 73 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #7 : Sableuse

Enjeu 1	Qualité de l'eau du lac du Portage
Orientation	Assurer le maintien à long terme de la qualité de l'eau du lac du Portage
Secteurs visés	Bassin versant du lac du Portage
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Développer les connaissances sur l'eau souterraine (échanges avec les eaux de surface)</li> <li>› Protéger les milieux humides des affluents du lac du Portage</li> <li>› Réduire les impacts des activités nautiques</li> <li>› Poursuivre les efforts de végétalisation des rives</li> <li>› Limiter les pressions de villégiature (nouveaux lotissements)</li> <li>› Sensibiliser les propriétaires (ex. bandes riveraines, nautisme, habitudes d'entretien de terrain et de consommation), notamment par des bandes riveraines modèles</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de propriétés avec des rives non conformes</li> <li>› Superficie de milieux humides protégés</li> <li>› Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>
Enjeu 2	Transport de sédiments
Orientation	Réduire l'apport de sédiments en direction des milieux hydriques
Secteurs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Forêt privée</li> <li>› Routes municipales</li> <li>› Descentes de bateau connectées aux stationnements et entrées en charretière à la voie municipale qui s'écoulent vers les lacs</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Corriger les ponceaux susceptibles de générer de l'apport en sédiments</li> <li>› Entretien des fossés de manière écologique</li> <li>› Revoir l'encadrement de la forêt privée</li> </ul>
Indicateurs de suivi	Nombre de ponceaux inventoriés et devant faire l'objet d'une intervention
Enjeu 3	Prolifération des EEE
Orientation	Contre et ralentir la prolifération des EEE
Secteurs visés	Lac du Portage
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Sensibiliser les adeptes du nautisme et les pêcheurs sportifs aux EEE</li> <li>› Offrir le matériel pour nettoyer les bateaux au garage municipal (Sainte-Paule)</li> </ul>
Indicateurs de suivi	Aucun